

Introduction

Le DEP, cet outil imparfait contraint à évoluer

Comme son nom l'indique, le principe du Dossier électronique du patient veut que le/la patient-e en soit propriétaire et la seule personne à sélectionner son contenu. Or il incombe au corps médical de maintenir ce contenu à jour, en y versant les documents pertinents pour chaque situation médicale.

DOC vous propose un point de situation sur le DEP, exposant ses qualités et ses défauts, ainsi que les points de vue de professionnel·les de différents horizons. Il illustre ainsi la complexité de cet outil que chaque soignant·e du corps médical en Suisse est amené·e à inclure dans sa pratique au quotidien selon la loi fédérale de 2017.

Dans l'idéal, le DEP serait un excellent moyen de faciliter la communication et les échanges d'informations entre professionnel·les de la santé qui le réclament depuis longtemps.

Elles et ils attendent un outil numérique facile d'utilisation, à la pointe de la technologie moderne, qui serait à la fois sécurisé, rapide et permettrait d'optimiser chaque suivi. Cet outil devrait être inclus dans leur logiciel habituel. Il favoriserait les échanges interdisciplinaires, regroupant le travail de toutes et tous les intervenant·es dans un dispositif commun, interactif et qui serait mis à jour en temps réel.

Or aucune version actuelle du DEP ne remplit tous ces critères qui représentent pourtant les conditions optimales pour une utilisation par les professionnel·les de la santé.

Les contraintes technologiques et administratives, les conditions d'utilisation ajustées aux patient·es-gestionnaires de leur dossier, et la gestion déléguée par la Confédération aux Cantons ont abouti à un outil complexe, peu maniable, chronophage et incomplet.

Dès lors, des ajustements sont prévus, et le DEP est amené à évoluer en cours d'utilisation. Car il semble que c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Il revient donc aux utilisatrices et utilisateurs de cet outil de s'en servir dès à présent et de mettre en avant ses imperfections, pour espérer obtenir peut-être un jour le DEP souhaité qui contribuerait certainement à une amélioration de la pratique médicale en Suisse.

Dre Séverine Oppliger-Pasquali
Spécialiste en médecine générale & Vice-présidente de la SVM